

Note conceptuelle pour une session thématique sur

Le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

V^e Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants, Durban, en Afrique du Sud

Jeudi 19 mai 2022, 14:45 - 16:30

Contexte

Au début de nombreuses chaînes d'approvisionnement se trouvent de petits entrepreneurs et exploitants, des femmes et des hommes qui travaillent à domicile ou sur des lieux de travail difficiles d'accès de l'économie informelle et rurale. Leur travail est essentiel pour produire des matières premières, fabriquer des produits ou faire circuler ou recycler les produits finis de chaînes d'approvisionnement plus importantes. À ces échelons inférieurs des chaînes d'approvisionnement, les risques de travail des enfants et de travail forcé sont particulièrement élevés. Les principales causes du problème se trouvent dans le manque de travail décent pour les parents et les jeunes en âge légal de travailler, l'accès limité à une éducation de qualité et gratuite et aux systèmes de protection sociale, ainsi que les obstacles persistants qui empêchent les travailleurs de jouir pleinement des autres principes et droits fondamentaux au travail.

En raison de la complexité de ces défis et de la myriade d'acteurs interdépendants dans les chaînes d'approvisionnement, la lutte contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement nécessite une plus grande intégration des efforts d'un large éventail de parties prenantes. Les gouvernements doivent se demander si les lois et politiques nationales empêchent effectivement les entreprises sans scrupules de tirer profit du travail des enfants et du travail forcé et, si ce n'est pas le cas, comment leur portée et leur application pourraient être améliorées. Ils doivent également investir dans l'éducation et dans les socles de protection sociale qui peuvent contribuer à réduire la vulnérabilité économique des ménages. Le dialogue et la négociation collective doivent être renforcés au niveau local par les représentants des travailleurs et des employeurs, afin de créer davantage d'emplois décents dans les chaînes d'approvisionnement, notamment pour les femmes et les jeunes travailleurs, et d'améliorer la diligence raisonnable et la conformité. Les progrès concrets des entreprises en matière de lutte contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales nécessiteront un soutien continu aux efforts des

entreprises et des autres acteurs pour assurer la conformité ainsi qu'une approche plus globale de la conduite responsable des entreprises et de la diligence raisonnable et pour adapter les pratiques des entreprises, en particulier dans les contextes à haut risque, afin de mieux prévenir et atténuer les risques liés au travail des enfants.

Alors que les chaînes d'approvisionnement continuent d'être perturbées, notamment en raison de la crise de la COVID-19, et que les effets durables de l'amplification des inégalités et du changement climatique augmentent les risques liés au travail des enfants dans le monde, nous pourrions nous trouver à un tournant décisif pour que les dirigeants mettent en place des chaînes d'approvisionnement exemptes de travail des enfants.

Questions à traiter

Pour relever certains de ces défis, un certain nombre de mesures obligatoires et volontaires ont vu le jour ces dernières années. La session réunira des leaders qui façonnent l'avenir des chaînes d'approvisionnement pour discuter de la manière dont nous pouvons nous sortir de la situation actuelle s'agissant de la lutte contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement pour arriver où nous voulons être d'ici 2025, date cible des ODD. Il s'agira d'examiner comment les gouvernements, les entreprises, les syndicats, les coopératives et la société civile engagés à mettre fin au travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement peuvent fixer des objectifs plus ambitieux et intensifier les approches sur les causes profondes persistantes et émergentes du travail des enfants. Ce faisant, la session examinera le rôle spécifique et les responsabilités partagées des acteurs publics et privés. Les invités exploreront également les nouveaux efforts du public et des entreprises pour améliorer l'impact sur le terrain de la diligence raisonnable en matière de travail des enfants et accélérer l'action collective du secteur privé.

